

## Notes bio-bibliographiques

---

Volume 37, numéro 1, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082914ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082914ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

### ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer ce document

(2007). Notes bio-bibliographiques. *Recherches amérindiennes au Québec*, 37(1), 111–112. <https://doi.org/10.7202/1082914ar>

spatial spécifique – le Nord-Ouest du XIX<sup>e</sup> siècle par exemple – mais plutôt des faits récurrents de l'histoire et de la géographie du pays. Or, il appert que l'argument et les perspectives de la CSC reposent pour l'essentiel sur le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996). L'objectif de cet article consiste justement à « prendre la mesure » du regard porté par la Commission sur les Métis en le confrontant aux discours contemporains (identitaires, territoriaux, politiques, juridiques, etc.), soit ceux des principaux intéressés comme ceux de la société en général. Dans l'ensemble, le Rapport a considérablement élargi le champ identitaire et l'aire géographique auxquels colle traditionnellement notre image du Métis et il ouvre de nouvelles perspectives quant à la relation autochtone/non autochtone, comme l'illustre d'ailleurs l'Approche commune.

**Measuring In-Betweenness:  
the Royal Commission's Perspectives  
on the Métis**  
Étienne Rivard

On September 19, 2003, the Supreme Court of Canada (SCC) unanimously put an end to a ten-year legal battle by ruling in favour of the Sault Ste Marie Métis' harvesting rights (R. c. Powley, 2003). This legal decision constitutes the first concrete recognition of the Métis rights since their official entrenchment in the 1982 Constitution. It also profoundly challenges the image Canadians have of the Métis reality. The SCC decision suggests that the Euro-Indian métissage and Métis ethnogenesis were much more than "socio-cultural anomalies" that emerged from a very specific historical and spatial context – the 19th century Nord-Ouest for instance – but were rather recurrent facts of Canadian history and geography. It appears that the decision's argument and perspectives largely derive from the report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples (1996). It is then this paper's objective to measure the impact of the report of the Commission by confronting its major conclusions with the contemporary (identity, territorial, political or legal) discourses about Métis realities as produced by both Métis and Canadian societies. Overall, it is argued, the report considerably broadens the identity and geographical spheres upon which relies our traditional image of the Métis, and, as revealed by the "approche commune", it opens new perspectives as to Aboriginal and non-Aboriginal relationships.

## Notes bio-bibliographiques

**Richard Boivin** est membre du Barreau du Québec (1989). Il est également membre du Barreau de Paris et *Solicitor for England and Wales*. M<sup>e</sup> Boivin a complété des études en histoire et en droit à l'Université de Montréal, à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Londres (King's College). Il a commencé sa carrière au ministère de la Justice du Québec à la Direction du droit des autochtones, pour ensuite se joindre au ministère de la Justice du Canada à Ottawa où il a agi à titre de conseiller juridique dans les dossiers de revendications globales (Nunavut, Mackenzie Valley, l'Entente du Yukon) et à titre de procureur de la Couronne aux sections criminelle et civile. Il a notamment été co-représentant de la Couronne fédérale en Cour suprême du Canada dans les affaires *Côté* et *Adams*. Depuis 2004, M<sup>e</sup> Boivin est avocat général à la Direction du droit des autochtones et politiques stratégiques du ministère de la Justice du Canada à Ottawa. Il est l'auteur de plusieurs publications en droit des autochtones. Courriel : richard.boivin@justice.gc.ca

**Renée Dupuis** est membre du Barreau du Québec (1973), MAP (École nationale d'administration publique, 1985) et avocate en pratique privée à Québec. Depuis juin 2003, elle est présidente de la Commission des revendications des Indiens. Spécialisée dans les domaines du droit administratif, du droit relatif aux peuples autochtones et des droits de la personne, elle a travaillé comme conseillère juridique de plusieurs peuples et nations autochtones et comme consultante de divers ministères fédéraux et provinciaux. Outre de nombreux articles et ouvrages, elle a publié notamment : *Le Statut juridique des peuples autochtones dans le régime juridique canadien* (Carswell, Ontario, 1999) qui a reçu le Prix de la Fondation du Barreau du Québec et *Quel Canada pour les Autochtones, La fin de l'exclusion* (Boréal, Montréal, 2001) qui a remporté le Prix du Gouverneur général du Canada et a paru en anglais sous le titre *Justice for Aboriginal Peoples* (Lorimer Publishers, Toronto, 2002). Courriel : rendup@bellnet.ca

**Michel Lavoie** est docteur en histoire (Université Laval, 2006). Il est consultant

en recherches historiques et chargé de cours au département d'histoire de l'Université Laval ainsi qu'au Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill. Il est affilié au CÉLAT, ainsi qu'au CIÉRA de l'Université Laval. Ses recherches portent sur les rapports politiques entre les Indiens du Canada et le gouvernement fédéral, plus particulièrement sur les représentations sociales qui façonnent ces rapports et les politiques qui en découlent. S'il montre une préférence pour l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, il a aussi un penchant très marqué pour l'étude de la fascinante administration coloniale britannique du XIX<sup>e</sup> siècle en matière indienne. Il a récemment publié « De l'alliance à l'insignifiance : la lutte du Grand Chef Nicolas Vincent » (dans J.-P. Warren, dir., *Mémoires d'un avenir : dix utopies qui ont forgé le Québec*. Nota bene, Montréal, 2006). Sa plus récente communication, « Les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent et le système seigneurial, 1650-1760 », a été présentée en juin 2006 à la prestigieuse Omohundro Institute of Early American History and Culture.

Courrier électronique : mlci@globetrotter.net

**René Morin** est membre du Barreau du Québec (1972) et il a obtenu une licence en droit de l'Université de Montréal en 1970 et une maîtrise en sciences politiques de l'Université Laval en 1973. D'abord à l'emploi du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec de 1973 à 1981, il s'est joint au ministère de la Justice en 1981. Il a participé dans les années 1980 à plusieurs conférences constitutionnelles sur les questions autochtones et est intervenu au nom du Procureur général du Québec dans plus d'une vingtaine de causes à la Cour suprême du Canada (dont les affaires *Sioui*, *Sparrow*, *Bear Island*, *Van der Peet*, *Adams*, *Côté*, *Mitchell*, *Powley*, *Bernard* et *Marshall*). Chargé de cours sur les questions autochtones à la Faculté de droit et au département de sciences politiques de l'Université Laval au cours des années 1990 et 2000, il est l'auteur de plusieurs communications et publications en droit autochtone tant dans des forums nationaux qu'internationaux et a participé à plusieurs congrès annuels en tant que conférencier.

Courriel : rene-maurice.morin@videotron.ca

**Étienne Rivard** est chercheur postdoctoral et boursier CRSH à la Chaire du Canada en patrimoine ethnologique et au

CÉLAT de l'Université Laval. Géographe historique et culturel, ses recherches portent principalement sur la territorialité métisse au Canada, sur son expression cartographique (ancienne et contemporaine), ainsi que sur l'évolution de l'idée du métissage. Il s'intéresse aussi aux relations autochtones et non autochtones et au rôle qu'elles jouent dans le développement des régions et des localités québécoises.

Courriel : etienne.rivard.1@ulaval.ca

**Jean-François Savard**, Ph.D. en science politique (Carleton University, 2006), est professeur à l'École nationale d'administration publique. Ses travaux portent

principalement sur l'analyse des politiques autochtones, plus spécifiquement sur la façon dont ces politiques affectent le fédéralisme canadien. Il mène présentement des recherches sur la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale autochtone et sur l'organisation des structures de santé publique des Premières nations au Canada. Il a également publié des articles et participé à plusieurs conférences sur les questions autochtones.

Courriel :

Jean-Francois\_Savard@enap.ca

**Hugh Shewell**, Ph.D. en travail social avec une spécialisation en politiques sociales (Université de Toronto), est

professeur agrégé à l'Université York à Toronto. Outre diverses publications dans le domaine des rapports entre les autochtones et l'État canadien, il est auteur de *"Enough to Keep Them Alive": Indian Welfare in Canada, 1873-1965* (University of Toronto Press, 2004), livre considéré comme la première œuvre majeure sur cette question au Canada. Ses autres champs d'étude sont la pauvreté et les droits sociaux, ainsi que l'éducation et le travail social.

Courriel : shewellh@yorku.ca

# Affiquets, matachias et vermillon

## Ethnographie illustrée des Algonquiens du nord-est de l'Amérique aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

.....  
**par Marc Laberge**

Illustrations de François Girard



À quoi ressemblaient les Algonquiens lorsque Champlain a fondé Québec en 1608 ? Comment étaient-ils vêtus, coiffés, maquillés ? Quels types d'ornements et de décorations portaient-ils ? Comment vivaient-ils ?

Marc Laberge et François Girard ont joint leurs recherches et leurs talents pour répondre à ces questions et tenter de créer une nouvelle iconographie documentée des Algonquiens de la Nouvelle-France.

Un volume de 227 pages contenant plus de 120 illustrations.

Collection « Signes des Amériques », n° 11

30 \$ (tps et frais de port inclus)

Faire parvenir votre commande accompagnée d'un chèque à :

Recherches amérindiennes au Québec  
6742 rue Saint-Denis Montréal QC H2S 2S2